



RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES

110, rue Sainte-Thérèse, bur. 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 878-4473 1-888-978-4473 Téléc. : (514) 878-1060 Courriel : RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231 Régie des rentes du Québec Numéro d'enregistrement : 38001

**Transfert direct selon le paragraphe 146.3(14.1) ou l'alinéa 146(16)a) ou 146.3(2)e)
de la Loi de l'impôt sur le revenu**

PARTIE 1 – RENTIER

Nom de famille Prénom et initiales NAS

Adresse Téléphone

SECTION A – Transfert provenant d'un REÉR ou d'un FERR

Je suis le rentier du régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) _____
Numéro et nom du régime individuel

Je suis le rentier du fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) _____
Numéro et nom du fonds individuel

Nom de l'émetteur du REÉR ou du FERR Adresse

SECTION B – Montant à transférer

Veillez noter que le Régime n'accepte pas les transferts de REÉR auquel votre époux(se) ou conjoint(e) de fait a cotisé ou les transferts d'un FERR qui comprend des montants transférés d'un REÉR auquel votre époux(se) ou conjoint(e) de fait a cotisé sauf si le dernier versement a été fait il y a au moins 3 ans. Plus précisément, à partir du dernier versement de l'époux(se) ou du conjoint(e) de fait, vous devez avoir vu passer trois fois la date du 31 décembre au calendrier avant de pouvoir faire le transfert.

Je demande le transfert **en argent** : de tous les biens, de la somme forfaitaire de _____ \$
ou de _____ paiements de _____ \$, représentant la totalité ou une partie des biens de mon REÉR non
échu qui est mentionné à la section A.

Je demande le transfert **en argent** (sauf un montant suffisant pour que je puisse recevoir le montant minimum cette année) :
 de tous les biens ou de la somme forfaitaire de _____ \$, représentant une partie des biens de mon
FERR qui est mentionné à la section A.

SECTION C – Identification du RPA auquel les fonds sont transférés

Je demande le transfert du REÉR ou du FERR mentionné ci-dessus dans mon compte de participant au
Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes (Numéro d'agrément 1203231).

Comité de retraite du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes

Nom de l'administrateur du RPA

110, rue Sainte-Thérèse, bur. 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Adresse

Date Signature du rentier ou Voir lettre ci-jointe.



RÉGIME DE RETRAITE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES

110, rue Sainte-Thérèse, bur. 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Tél. : (514) 878-4473 1-888-978-4473 Téléc. : (514) 878-1060 Courriel : RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231 Régie des rentes du Québec Numéro d'enregistrement : 38001

**Transfert direct selon le paragraphe 146.3(14.1) ou l'alinéa 146(16)a) ou 146.3(2)e)
de la Loi de l'impôt sur le revenu**

PARTIE 2 – CESSIONNAIRE

1. Nous acceptons le transfert direct demandé ci-dessus. Lorsque nous recevons les biens, nous les porterons au crédit du participant du régime mentionné à la section C de la partie 1

2. Le régime est agréé selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

Nom du cessionnaire : **Comité de retraite du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes**

Nom de la personne autorisée

Signature de la personne autorisée

Date

Nom de la personne autorisée

Signature de la personne autorisée

Date

PARTIE 3 – CÉDANT (N'émettez pas de feuillet T4RSP ni de feuillet T4RIF pour le montant transféré.)

Veillez, s.v.p., émettre le chèque au nom de Desjardins Sécurité Financière.

Inscrire sur le chèque le numéro R2ERC003937 - 9998 et le nom du rentier. Faire parvenir le chèque et le formulaire à l'attention du Comité de retraite du RRFS-GCF, 110 rue Sainte-Thérèse, bur. 301, Montréal (QC) H2Y 1E6.

1. Nous avons transféré _____ \$ du REÉR ou du FERR qui est mentionné à la section A de la partie 1 au cessionnaire qui est nommé à la section C de la partie 1. Si des biens sont transférés d'un FERR dans un RPA, nous avons versé ou verserons le montant minimum au rentier pour l'année.

2. Le FERR du cédant est-il un « FERR admissible » selon la Loi ?

Oui Non Sans objet

3. L'époux ou conjoint de fait du rentier a-t-il déjà cotisé au REÉR?

Oui Non Sans objet

4. Le FERR comprend-il des montants transférés d'un REÉR auquel l'époux ou conjoint de fait du rentier a cotisé?

Oui Non Sans objet

Époux ou conjoint de fait

Nom de famille

Prénom

NAS

5. Le cessionnaire doit continuer d'administrer les _____ \$ comme montant immobilisé, selon la Loi sur les normes de prestation de pension ou une loi provinciale sur les normes de prestation de pension (indiquez la loi) _____. Dans certaines provinces, les fonds de pension et les fonds provenant de REÉR immobilisés peuvent être transférés dans des FERR immobilisés. Sans objet

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Nom du cédant

Nom de la personne autorisée

Numéro de téléphone

Signature de la personne autorisée

Date

Partie 4 – RÉCEPTION PAR LE CESSIONNAIRE (N'émettez pas de reçu d'impôt pour le montant transféré.)

Nous avons reçu _____ \$ que nous devons transférer et administrer selon les instructions de la partie 1 et, s'il y a lieu, de la partie 3.

Comité de retraite du Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes

Nom du cessionnaire

Signature de la personne autorisée

Date

Signature de la personne autorisée

Date